

VERTIKAL RAGRÉAGE

CONÇU & FABRIQUÉ EN EUROPE

→ DÉSIGNATION

MORTIER DE RAGRÉAGE EN POUDRE POUR ENDUIRE ET PLANIFIER LES FAÇADES

Mortier de ragréage de couleur gris clair pour ragréer sur petite comme grande surface.

→ CLASSIFICATION

AFNOR NFT 36-005 Famille IV Classe 4c

Conforme à la norme EN 998-1 Classe GP - Marquage CE

Conforme à la norme EN 16-566 : G3S3V3W2A0C0R0

→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type d'application	Manuelle
Consommation	1,40 - 1,55 kg poudre/m ² /mm d'épaisseur
Température d'application	+ 5 °C à + 30 °C
Dosage en eau	5,5 L d'eau par sac de 25 kg
Durée du malaxage	Jusqu'à obtention d'une pâte épaisse et homogène
Temps de repos du mélange	5 minutes
Durée pratique d'utilisation	Env. 1h30 à 2h30
Temps de séchage	4 à 5 heures pour 2 mm d'épaisseur sur fond absorbant.
Temps de recouvrement	- par lui-même : 4 à 5 heures pour 2 mm d'épaisseur sur fond absorbant. - par une peinture : 4 à 5 heures pour 2 mm d'épaisseur sur fond absorbant.
Épaisseurs d'application En vertical et/ou horizontal	Min. 1 mm et max. 5 mm (pour déposer des épaisseurs supérieures à 5 mm, nous recommandons l'application intermédiaire d'une maille en fibre de verre résistant à l'alcalinité du support).
Nettoyage des outils	À l'eau lorsque le mortier est encore frais. Une fois durci le matériel ne peut être nettoyé que mécaniquement.

→ DESTINATION

EMPLACEMENT

- En extérieur, sur surfaces verticales brutes.

DOMAINE D'EMPLOI

- Idéal pour ragréer et lisser les façades.
- Égalisation du support pour obtention d'une surface plane, avant mise en peinture.

→ ASSURANCE

VERTIKAL RAGRÉAGE est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.





PROPRIÉTÉS

- Application très facile et applicable sur tout support brut.
- Granulométrie maximum 1 200 microns, thixotrope pour faciliter l'application.
- Facile à mélanger.
- Bonne résistance aux intempéries.
- Résultat esthétique, plat.
- Perméable à la vapeur d'eau.
- Frotassable à partir de 30/40 minutes.
- Bon pouvoir garnissant.
- Bonne résistance en milieu ambiant agressif.



MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Selon les DTU en vigueur.
- Le support sera parfaitement propre, sain, sans parties friables, absorbant, non gras, exempt d'huile, de graisse ou autres salissures pouvant nuire à une bonne adhérence.

DILUTION et NETTOYAGE

- À l'eau.

APPLICATION

Il est recommandé de mélanger par sac entier. Les sacs endommagés ou ouverts ne doivent pas être utilisés. Mélanger le **VERTIKAL RAGRÉAGE** à l'aide d'un malaxeur électrique basse vitesse jusqu'à l'obtention d'une consistance onctueuse et homogène (utiliser de l'eau potable).

Eau de gâchage : 5,5 litres d'eau par sac de 25 kg.

Après mélange, laisser le mortier reposer pendant 5 minutes. Ne jamais ajouter d'eau dans un mortier déjà préparé pour ne pas rompre sa prise chimique. Ne pas mélanger à nouveau le produit. Ne jamais dépasser la quantité d'eau recommandée.

Avant le recouvrement par un des produits de finition VERTIKAL®, le **VERTIKAL RAGRÉAGE** devra être imprimé avec le **VERTIKAL CT** teinté ou le **VERTIKAL PRIM+ A**.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C et supérieure à 30 °C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie ou brouillard.
- Le port d'équipements de protection individuelle est recommandé.
- Ne jamais rajouter d'eau ou de mortier frais à un mortier ayant commencé à faire sa prise.
- Ne pas ajouter de ciment, sable ou autre substance pouvant affecter les propriétés du matériau.
- Lors de la réutilisation du **VERTIKAL RAGRÉAGE** résiduel d'un sac entamé, le poids du mortier nécessaire doit être pesé afin d'y ajouter le volume d'eau proportionnel avec exactitude. Astuce : un pèse-bagage permet d'identifier le poids de poudre du sac entamé pour calculer avec précision la quantité d'eau à ajouter.

DÉCHETS

- Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux. CED : 080112.

CONSERVATION

- Stocker à l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité (+ 5 °C à + 35 °C).
- Conserver en emballage d'origine (non ouvert) jusqu'à 6 mois.
- Dans le cas d'une utilisation partielle d'un sac de **VERTIKAL RAGRÉAGE**, il est conseillé de conditionner sa quantité restante dans un seau plastique propre et hermétique.

